

Plus forts. Ensemble

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2017

VENDREDI 19 MAI // PARTHENAY





La CAPEB Deux-Sèvres remercie les Partenaires de son Assemblée Générale 2017

- ACT'e
- ARFAB
- ADINFO
- AGCI
- AKW
- BOUYER LEROUX
- BUTAGAZ
- CAPEB
- CIAPEC
- CRP
- ECF
- GARANGE
- GPH
- ISOVER
- LE DAUPHIN
- LEGRAND
- LIBAUD BETON
- MAAF
- MONIER
- OKOFEN
- OPTIMA SYSTEM
- PAREXLANKO
- PERCHEBEKY
- PRO BTP
- ROMUS
- ROTHENBERGER
- SEAC
- SPEED CRAN
- TERREAL
- UNIKALO
- VIESSMANN
- VIV'ARTI
- VMP

491 962

entreprises en France

- ▶ Maçonnerie
- ▶ Carrelage
- ▶ Marbrerie
- ▶ Taille de pierre
- ▶ Couverture
- ▶ Zinguerie
- ▶ Chauffage
- ▶ Plomberie
- ▶ Plâtrerie
- ▶ Peinture
- ▶ Revêtements de sols
- ▶ Miroiterie
- ▶ Électricité
- ▶ Charpente
- ▶ Menuiserie
- ▶ Agencement
- ▶ Serrurerie
- ▶ Métallerie
- ▶ Travaux publics
- ▶ Paysage

*L'artisanat
du bâtiment*
1^{ère}
*entreprise
de France du
BTP !*



2 552 entreprises
en Deux-Sèvres

Sommaire

> Le mot du Président	page 5
> Chiffres-clés	page 6
> Conjoncture 2016	page 7
> Évènements de l'année 2016	page 8
> La CAPEB, votre force !	page 10
> Notre grande ambition	page 10
> Avancées pour nos entreprises en 2016.....	page 11
> Rapport d'Activité 2016	page 12
> Conseil d'Administration de la CAPEB Deux-Sèvres	page 26
> Organigramme des Services de la CAPEB Deux-Sèvres	page 27



Ordre du Jour de L'Assemblée

► 15 H 00 : Séance statutaire :

- Rapport moral 2016
- Rapport d'Activité 2016, Présentation des comptes et Rapport Financier 2016
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Élections au Conseil d'Administration

► 16 H 30 : Buvette et visite des stands du Salon Professionnel

► 18 H 00 : Conférence Philippe BLOCH :

« OPTIMISME, INNOVATION ET ESPRIT CLIENT : LES MEILLEURES ARMES ANTI-CRISE »

► 19 H 30 : Séance de dédidaces - Apéritif dînatoire sur les stands

Le mot du Président



« L'union fait la force ! »

Chers adhérents, chers collègues,

L'année 2016 s'est terminée sur de bonnes perspectives avec plusieurs indicateurs passés au vert. Mais, il serait prématurné de parler d'une relance économique sachant que l'année 2017 reste incertaine avec notamment, les différentes échéances électorales à venir qui risquent de freiner cette reprise.

Ces prochaines échéances électorales vont nécessiter un grand travail de lobbying de la part de notre CAPEB auprès des différents candidats afin de défendre le modèle de l'entreprise artisanale du bâtiment et son développement économique. Nous devrons les convaincre que toute nouvelle réforme peut être néfaste pour nos entreprises et qu'une concertation préalable avec nos organisations professionnelles est nécessaire.

Cela a notamment été le cas sur 2016 où, grâce à nos actions de lobbying, nous avons réussi à faire entendre la voix de l'Artisanat et à obtenir des avancées sur différents points. Je pense notamment à la suppression de l'exigence des qualifications professionnelles à l'installation comme le prévoyait la loi SAPIN II, les reports successifs du compte pénibilité, la réduction des effets néfastes du régime de la micro entreprise, la primauté de l'allotissement dans les marchés publics....

Aussi, nous devons continuer notre combat sur 2017 et éviter que de nouvelles contraintes viennent encore mettre à mal nos entreprises comme par exemple, l'augmentation de la TVA ou encore le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Nous avons donc besoin de votre soutien à tous car, sans vous, rien ne serait possible ! « Tout seul on va plus vite, Ensemble, on va plus loin ».

Au-delà de ce combat, nous allons devoir faire face à l'évolution de la société et de nos métiers ; nos clients changent, le monde économique change, les façons de travailler changent et nous devrons donc nous adapter à ces évolutions pour continuer à exister. La CAPEB Deux-Sèvres est alors là pour nous aider et nous accompagner dans notre quotidien de chef d'entreprise et pour que nous puissions faire face à toutes ces mutations.

La volonté de la CAPEB Deux-Sèvres est de mettre l'accent sur la proximité et l'échange, afin d'être à l'écoute de vos besoins. Sachez que l'ensemble des élus et l'équipe de la CAPEB Deux-Sèvres continueront à poursuivre leur engagement pour la défense et la représentation de nos entreprises. Mais pour cela, nous avons besoin de votre soutien à tous, pour faire vivre et progresser l'artisanat du bâtiment. C'est ensemble et soudés que nous continuerons d'aller de l'avant...

Les combats à venir s'annoncent particulièrement importants. Une nouvelle mandature politique va s'ouvrir. La CAPEB Deux-Sèvres sera totalement mobilisée pour faire entendre la voix et les préoccupations des artisans du bâtiment aux futurs décideurs de l'avenir de notre pays...

Merci à tous nos adhérents pour leur soutien dans les combats menés et ceux à venir ! Avec la CAPEB, plus forts ensemble !

Sylvain MULARD
Artisan Plombier/Chauffagiste
Président de la CAPEB Deux-Sèvres

Chiffres clés du bâtiment

En France et en Deux-Sèvres, la 1ère entreprise du bâtiment est Artisanale !

■ **491 962** petites entreprises du bâtiment **2 552** en Deux-Sèvres

■ **386 458** hors micro-entreprises dont **2 031** en Deux-Sèvres

■ **1 946** entreprises artisanales employeurs

98 % des entreprises du bâtiment ont moins de 20 salariés



■ **643 049** salariés dont **5 194** en Deux-Sèvres, sont employés dans l'artisanat du bâtiment. C'est **84 %** des salariés de la branche en Deux-Sèvres

■ **81** Milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit **64 %** du C.A. du bâtiment

En Nouvelle-Aquitaine, le C.A. total du secteur du bâtiment est de **7 665** Millions d'euros

■ **1,63** milliards d'Euros d'investissements, soit **61 %** des investissements du bâtiment

■ **59 100** apprentis formés par l'artisanat du bâtiment, soit **79 %**, dont **362** en Deux-Sèvres. Le BTP est le 1^{er} secteur employeur d'apprentis en France.

■ **82 %** de l'activité générée par les particuliers

■ **30 %** des marchés publics

■ **84 %** du marché de la maison individuelle

■ **68 %** des travaux d'entretien amélioration

Sources : ARIEC, INSEE, SIRENE, CMA, CCI BTP, UNEDIC,

CAPEB / I+C, CCCA-BTP...



Conjoncture 2016

Retour de la croissance dans l'artisanat du bâtiment !



Après 15 trimestres de baisse d'activité, l'artisanat du bâtiment a renoué avec la croissance en 2016. Ce regain d'activité est porté par la vigueur de la construction neuve (+3 % au 4^{ème} trimestre 2016).

■ L'Activité repart à la hausse



- En Nouvelle-Aquitaine : la croissance se limite à **+2 %**
- Volume d'activité des artisans du bâtiment : **81 milliards d'euros de chiffre d'affaires**
- Mises en chantier de logements : **+ 11,7 %**, soit **376 000** logements commencés
- Permis de construire accordés : **+ 13,8 %**, soit **440 100** logements
- Carnets de commande : **82** jours (soit 10 jours de plus qu'en 2015)

■ L'Emploi toujours en baisse

- **En France**, l'emploi salarié du secteur de la construction et des travaux publics (BTP) s'établit à **1 310 600 salariés** au 3^{ème} trimestre 2016, soit une baisse **- 0,5 %** sur un an. Le secteur de la construction a rayé de la carte **60000 emplois** depuis 2012 soit **1000 emplois perdus** par mois !
- **En Deux-Sèvres**, le secteur du bâtiment a perdu **en un an 166 emplois salariés** (hors intérim) entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016 (de 6 281 à 6 172) - (Source : Congés Intempéries BTP Grand Ouest).

■ Démographie des entreprises du bâtiment

- En Deux-Sèvres, en 2016 : **247 créations d'entreprises** du bâtiment dont **131 micro-entreprises** et **214 radiations d'entreprises** dont **69 micro-entreprises**.

■ Perspectives 2017

L'environnement général de l'économie ainsi que les mesures en faveur du logement devraient conduire 2017 à être une nouvelle année de croissance, comme l'atteste la hausse des carnets de commande. Toutefois, le 2nd semestre 2017 pourrait être marqué par l'attentisme des investisseurs vis-à-vis des décisions de la nouvelle équipe gouvernementale et notamment de son projet de loi de finances pour 2018.

Rencontres / Evènements 2016

La CAPEB Deux-Sèvres, une organisation professionnelle en mouvement !

- Conférence de presse Conjoncture économique le 28/01/2016
- Dénonciation de la situation liée aux impayés de la Région Poitou-Charentes
- Rencontre Jean GRELIER - Député des Deux-Sèvres
- Rencontre Delphine BATHO -Députée des Deux-Sèvres
- Rencontre Jean-Marie MORISSET - Sénateur des Deux-Sèvres
- Rencontre Jérôme GUTTON - Préfet des Deux-Sèvres

EVENEMENTS

- Election du nouveau Président de la CAPEB Deux-Sèvres le 28/06/2016
- Constitution de la CAPEB Nouvelle Aquitaine le 15/11/2016 constituée de 13 CAPEB
- Création de l'U2P avec la fusion de l'UPA et de l'UNAPL
- Organisation du 1er colloque départemental de la commande publique le 17/11/2016

La CAPEB, votre force !

► La CAPEB, l'organisation représentative de l'artisanat du bâtiment

La CAPEB (*Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment*) est l'organisation patronale de l'artisanat du bâtiment. Elle se mobilise depuis 1946 pour :

- **Défendre** les intérêts matériels et moraux des entreprises artisanales du bâtiment.
- **Représenter** les entreprises artisanales du bâtiment devant les instances de concertation et de décision et auprès des Pouvoirs Publics.
- **Proposer** des mesures favorables au développement économique des petites entreprises et combattre et amender celles susceptibles de les pénaliser.
- **Négocier**, en qualité de partenaire social, pour le compte de toute la branche, la fixation des salaires minimaux, les conventions collectives, la formation continue des salariés...
- **Promouvoir** les métiers de l'artisanat auprès du grand public.
- **Former, informer, conseiller** les entreprises artisanales du bâtiment.

► En Deux-Sèvres, une force de premier plan

Avec **625** adhérents, **13** administrateurs, **5** collaborateurs permanents, la CAPEB Deux-Sèvres est le **1er** syndicat patronal du Bâtiment. Elle représente les **2 552** artisans et petites entreprises du bâtiment du département (*491 962 en France*), soit **98 %** des entreprises du bâtiment.

La CAPEB est membre de l'



Notre grande ambition : unir et faire gagner l'artisanat du bâtiment

> Nos buts...

1. Être une organisation puissante, indépendante et influente
2. Unir, représenter, défendre, promouvoir, conseiller, former, informer l'artisanat du bâtiment
3. Libérer le potentiel économique des petites entreprises du bâtiment
4. Garantir l'indépendance et l'égalité des chances des artisans du bâtiment
5. Faire reconnaître le rôle social et économique de l'artisanat du bâtiment
6. Aider l'artisanat à anticiper l'avenir
7. Être un allié précieux et indispensable pour chaque artisan du bâtiment



Rapport d'Activité 2016

I. L'Action Syndicale



En 2016, nous avons agi dans de nombreux domaines. Nos efforts ont été récompensés par l'obtention de plusieurs mesures positives. Voici nos actions les plus significatives.

1.1. Notre Action dans le domaine Économique

1

Soutenir l'activité dans le bâtiment

Nous avons obtenu >

Des mesures en faveur de l'investissement dans le bâtiment :

- **Prolongation du Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) jusqu'au 31 décembre 2016** (*> Loi de finances pour 2016*)
- **Possibilité de cumuler Eco-PTZ et Crédit d'Impôts pour tous les ménages** (*> 01/03/2016*)
- « **Eco-Prêt complémentaire** ». Permet de financer des travaux supplémentaires avec un Eco-PTZ (*> 1^{er} juillet 2016*)
- **La Création du fonds national des aides à la pierre** : doté de plus de 500 millions d'euros pour renforcer la production de logements sociaux (*> 1^{er} juillet 2016*)
- **Primauté de l'allotissement dans les marchés publics**. Les TPE ne seront donc pas systématiquement écartées de la commande publique (*> Loi SAPIN II du 9/11/2016*)
- **Convention avec le Ministère de la Santé pour amplifier l'adaptation des logements**



privés et sociaux à l'avancée en âge de la société. Prévision de 100 000 logements à adapter en 2017 (*> 5 juillet 2016*)

Sans ces mesures, le bâtiment aurait encore plus souffert !

COMBAT > la CAPEB est également intervenue pour demander une clarification des règles relatives aux **travaux d'isolation obligatoires** (Art. 14 loi transition énergétique) pour que les artisans puissent réaliser leurs travaux dans de bonnes conditions.

2

Défendre la TVA à 5,5 %

COMBAT > la TVA à taux réduit est régulièrement attaquée et menacée. La CAPEB est intervenue pour défendre cette mesure.

Nous avons obtenu >

- **Le maintien de la TVA à taux réduit pour 2016** (*Loi de finances pour 2016*)
- **Suppression de l'attestation de TVA pour les travaux inférieurs à 300 euros TTC** (*> 2 mars 2016*)

3

Mesures fiscales

Nous avons obtenu >

- La reconduction du dispositif du suramortissement. Permet d'encourager l'investissement et d'obtenir des déductions fiscales (> 29 avril 2016)
- La CAPEB a obtenu que cet avantage fiscal profite aux stations mobiles de nettoyage et de recyclage des eaux utilisées par les peintres

4

Qualification professionnelle

Nous avons obtenu >



- Le maintien des qualifications professionnelles artisanales pour s'installer. N'importe qui ne pourra pas s'installer pour faire n'importe quoi dans l'artisanat du bâtiment ! (> Loi SAPIN II du 9/11/2016)

5

Lutter contre la concurrence déloyale

Nous avons obtenu >



- Nouvelle convention de lutte contre le travail illégal et la concurrence sociale loyale dans le BTP avec renforcement des contrôles le week-end et le soir (> 22/02/2016)
- Mise en place de la carte d'identification professionnelle des salariés du BTP. Attention toutefois, la CAPEB dénonce le coût de cette carte ! (> 22 février 2016).
- Limitation des seuils de la micro-entreprise que le gouvernement entendait doubler (> Loi SAPIN II du 9/11/2016)
- Renforcement des moyens de détection des offres anormalement basses (> Loi SAPIN II du 9/11/2016)

6

Relations avec les consommateurs



COMBAT > la CAPEB a combattu le projet de révision de l'arrêté du 2 mars 1990 sur l'information du consommateur. Elle a obtenu que le devis ne mentionne pas systématiquement le décompte détaillé du taux horaire et du temps passé en plus de la dénomination des matériels nécessaires. Elle conteste l'instauration du devis détaillé au-delà de 150 euros.

1.2.

Notre Action dans le domaine Social

7

Obtenir des baisses de charges

Nous avons obtenu >



- Nouvelle baisse des cotisations patronales : les cotisations d'allocations familiales ont été abaissées de 1,8 points pour les salaires compris entre 2 346 et 5 133 € (> 01/04/2016)
- Le paiement des cotisations de sécurité sociale sur les indemnités de congés payés n'aura pas à être anticipé auprès de l'URSSAF par les entreprises. Il est maintenu par les Caisses (> Déc. 2016)

8

S'opposer au compte pénibilité



COMBAT > la CAPEB réclame le retrait du compte pénibilité. Il est coûteux et générateur d'une charge administrative supplémentaire. Les responsabilités qu'il fait peser sur les employeurs risquent de les dissuader d'embaucher.

Nous avons obtenu >

- La possibilité de corriger la déclaration des facteurs d'exposition jusqu'au 30 septembre 2017.

9

Réformer le RSI



COMBAT > la CAPEB a continué de défendre la double priorité d'amélioration du service aux cotisants et de la baisse des cotisations. La CAPEB milite pour une organisation simplifiée et clarifiée

Nous avons obtenu >



- De nouvelles mesures pour améliorer le fonctionnement du RSI : simulateur de cotisations, télérèglement, amélioration des démarches et du suivi des demandes (> Déc. 2015)
- Établissement d'une véritable équité entre tous les indépendants : artisans, micro-entrepreneurs, pluriactifs peuvent tous percevoir des indemnités journalières à condition de tous cotiser (> à partir du 1^{er} janvier 2016)
- Simplification des modalités de recouvrement des cotisations de des indépendants (> Décret du 25/02/16)

10

Lutter contre la concurrence déloyale du travail détaché



COMBAT > la CAPEB dénonce la concurrence déloyale générée par ce système, notamment en raison des écarts de coût du travail du fait de la différence des législations de sécurité sociale entre les pays. La CAPEB réclame le renforcement des contrôles sur tous les chantiers, tous les jours et à tout moment. Elle est favorable au durcissement des sanctions et à la suspension temporaire des chantiers où seraient embauchés illégalement des travailleurs détachés. La CAPEB demande une modification de la directive européenne qui autorise le travail détaché.

- Opération « Objectif compétences » dans les entreprises de moins de 11 salariés : permet d'obtenir des financements exceptionnels et avantageux pour financer les formations des salariés (> 2016)



COMBAT > la CAPEB a combattu les dispositions négatives pour les TPE contenues dans le cadre de la loi du 8 août 2016 dite « loi travail ».



COMBAT > la CAPEB a combattu le prélèvement à la source de l'IR instauré par la loi de finances 2017. Cela va représenter des charges administratives supplémentaires et des possibles sanctions fiscales.

- Salaires : la CAPEB a négocié en région Nouvelle Aquitaine avec les partenaires sociaux, la fixation des minima des grilles de salaires et des indemnités de petits déplacements des ouvriers et des ETAM.

11

Favoriser l'emploi

Nous avons obtenu >



- Création d'une aide à l'embauche de 4 000 euros dans les TPE/PME (> Décret du 25 janvier 2016)
- Simplification des démarches pour obtenir l'aide TPE - jeunes apprenti de 4400 euros (> 2016)

**1.3.**

Notre Action dans le domaine Professionnel

13

Simplifier le RGE



COMBAT > La CAPEB Deux-Sèvres a accueilli avec satisfaction les 1ères mesures de simplification du RGE en déc. 2015. Toutefois, elles restent insuffisantes. La CAPEB Deux-Sèvres demande toujours une simplification des procédures de délivrance et une réduction du coût des attributions du RGE.

- La CAPEB Deux-Sèvres a poursuivi la promotion du dispositif ECO ARTISAN. Fin 2016, il y avait 250 Eco-Artisans dans le département et 14 138 au plan national. Éco-Artisan est le 1^{er} réseau en France d'entreprises « Reconnu Garant de l'Environnement »

5 réunions de proximité sur les aides en matière d'économies d'énergies, en mars 2016

12

Simplifier la vie des entreprises

Nous avons obtenu >



- CONSTRUCTYS devient l'unique collecteur de la taxe d'apprentissage pour le BTP Permet une optimisation de la gestion des fonds et une redistribution ciblée sur les réels besoins de la profession (> 1^{er} Janv. 2016)
- Droits et garanties renforcées en cas de contrôle de l'URSSAF (> Décret du 8 juillet 2016)
- Pérennisation des CPRIA - Commission Paritaires Interrégionales de l'Artisanat. Permettent d'organiser le dialogue social au plus près des entreprises de moins de 11 salariés sans toutefois qu'il se tienne au sein de l'entreprise avec les syndicats (> 8 juin 2016)

14

Organiser des rencontres professionnelles

- La section Peinture/Revêtements de sols de la CAPEB 79 a organisé une réunion d'information sur la réglementation liée à l'utilisation des peintures au plomb - Intervenant : Patrick ROBIN de l'OPPBTP (>04/02/2016)
- La Section Maçonnerie/Carrelage a organisé une réunion sur l'isolation du toit par l'extérieur : méthode SARKING - Intervenant Société TERREAL. Présentation également du partenaire SIMPLEBO, créateur de site internet (> 15/03/2016).
- La section Charpente/Menuiserie a organisé une réunion d'information sur les règles techniques liées à la pose de menuiseries avec visite de l'usine SAS ALLIN et de l'entreprise MD Agencement du VANNEAU (> 9/12/2016).
- La Commission des Conjointes (CDCA) a organisé :
 - Un atelier d'échanges sur le Management dans une TPE - Intervenant Fabrice PANNIER et Véronique CHANTECAILLE-BEAUMONT (>16/06/2016).
 - Un atelier d'échanges « comment faire face au stress » - Intervenant Christian ROYER et MNRA avec présentation du service unique d'assistance aux conjoints (> 8/09/2016)
 - Un atelier d'échange sur les réseaux sociaux - Intervenant Francis TEMPEREAU de la CMA79 et présentation de l'outil SIMPLEBO permettant la création de site internet (>6/12/2016)

15

Obtenir des aides pour améliorer la sécurité

Nous avons obtenu :

- **RSI Bâti PRO** (> mars à oct. 2016)
Aide de 40 % à 60 % du RSI pour prévenir les chutes de hauteur et acheter des échafaudages roulants / plateformes...
- Aides financières de l'Assurance maladie pour les entreprises de moins de 50 salariés pour prévenir les troubles musculo squelettiques (> 3 mai 2016)
- Aides financières de la CARSAT Poitou-Charentes : « Bâtir + » et « Echafaudage+ »

II. Les Services aux Adhérents

La CAPEB Deux-Sèvres, c'est aussi une organisation professionnelle qui développe et apporte de nombreux services aux artisans du bâtiment dans l'exercice de leur activité professionnelle. Nos services ont pour vocation d'être un soutien permanent pour les chefs d'entreprises.

1

Le Service Juridique, Social et Contentieux

- Réponse aux questions des adhérents

Les juristes de la CAPEB Deux-Sèvres ont répondu par téléphone ou lors de rendez-vous aux 1 200 questions des adhérents (- 18 % / 2015). Questions les plus fréquemment posées : TVA, crédits d'impôts, aides financières pour les travaux, inaptitude du salarié, licenciement, rupture conventionnelle, impayés, aides à l'embauche, réalisation de contrats de travail, difficultés économiques, marchés publics, arnaques publicitaires, sécurité...



La CAPEB Deux-Sèvres a également sensibilisé les entreprises sur le compte pénibilité, le document unique, la DSN, et la carte d'identification du BTP.

- Interventions en faveur des adhérents

▪ Intervention auprès des Caisse et des Services fiscaux pour régler à l'amiable des litiges, solutionner des difficultés, obtenir des échéanciers (RSI, PRO BTP, URSSAF, CCI BTP, DIRECCTE....).

- Animation de réunions d'information

Le Service Juridique a participé à l'organisation et à l'animation de plusieurs réunions d'information sur divers thèmes : aides en matière d'économies d'énergies, crédit d'impôt, TVA. Il a également mis en place une action document unique en partenariat avec l'OPPBTP.

2

Le Service Informations et Documentation BTP

- Diffusion du «CAPEB Infos», du «Bâtiment Artisanal» et des « Flash Infos » et mise en place d'une lettre syndicale
 - Réalisation et diffusion de 4 numéros du « CAPEB Infos » (1/trimestre diffusé et imprimé à 640 exemplaires) comportant des fiches d'informations (techniques, juridiques...).
 - La CAPEB Deux-Sèvres a aussi envoyé 6 « FLASH Infos » à ses adhérents sous forme de Newsletter
 - Les adhérents ont reçu les 11 numéros du journal « Le Bâtiment Artisanal » diffusés par la Confédération.
- Site internet, Facebook et Twitter de la CAPEB Deux-Sèvres

Le Service a mis à jour le site Internet de la CAPEB Deux-Sèvres : www.capecb-deuxsevres.fr Il comporte de nombreuses rubriques d'information et des services en ligne pour les adhérents. La CAPEB Deux-Sèvres a également animé sa page FaceBook et son compte Twitter sur lesquels on peut suivre ses actions.



- Diffusion de documents techniques propres au BTP

La CAPEB Deux-Sèvres a diffusé des ouvrages, des guides pratiques (Guide de l'artisan du bâtiment employeur, Guide des aides pour les travaux, guide de mise en sécurité des installations électriques...), des mémos santé, des tableaux d'affichage obligatoires, des modèles de contrats d'entretien (chaudière gaz et fioul, pompes à chaleur...), des calepins de chantier...etc...



Bien s'informer dans le BTP... Indispensable pour réussir !

3

Le Service Formation Professionnelle

- Le Service Formation Professionnelle de la CAPEB Deux-Sèvres a sensibilisé les chefs d'entreprises, leurs conjoints et salariés sur la formation. Il a conseillé les entreprises sur les conditions pour obtenir des prises en charge par les fonds d'assurance formation et l'OPCA du bâtiment (CONSTRUCTYS). Il est intervenu pour conseiller des organismes de formation adaptés aux entreprises et il a géré les demandes de prises en charge auprès du FAFCEA et de CONSTRUCTYS pour permettre aux entreprises d'être remboursées.
- En 2016, le service formation a conseillé 562 dossiers, dont 270 dossiers FAFCEA BATIMENT (Artisans, conjoints non-salariés) et 190 dossiers CONSTRUCTYS (salariés). Il a également suivi la réalisation de 39 stages (dont 4 FEEBAT) qui ont rassemblé 285 stagiaires. Ces stages sont organisés et animés par des organismes de formation externes spécialisés dont principalement l'ARFAB Poitou-Charentes (*stages professionnels, GEAB, montage d'échafaudages, Habilitations électriques, réglementation gaz, FEEBAT...*).

4

Le Service Qualifications

- Le Service Qualifications de la CAPEB Deux-Sèvres est en mesure de conseiller et d'aider les artisans à remplir leurs dossiers et à choisir le signe de reconnaissance professionnelle le plus approprié.
- Le Service « Qualifications » a également sensibilisé et accompagné les artisans pour la collecte des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Dans le cadre de ce dispositif, la CAPEB a 2 partenariats, l'un avec TOTAL (« Eco-primes »), l'autre, avec BUTAGAZ (« Artiprimes »). Ceci permet aux entreprises et aux clients de bénéficier « d'éco-primes » sur leurs travaux d'économies d'énergies.

Dans le cadre de ces partenariats, en 2016, les aides versées aux bénéficiaires s'élèvent à 5 576 008 € en France dont 83 788 € en Deux-Sèvres et les aides versées aux entreprises s'élèvent en France à 6 282 761 € dont 22 742 € en Deux-Sèvres.

C'est une aide précieuse pour décrocher des chantiers et un soutien bienvenu pour les trésoreries.

adapté à leur activité (RGE, QUALIBAT, QUALIFELEC, QUALIFIOL, QUALIEAU, AB5, CIP...etc...).

- En 2016, le Service Qualifications de la CAPEB Deux-Sèvres a délivré 16 appellations Professionnel du Gaz (PG), 47 Certificats d'Identité Professionnelle (CIP). Il a également instruit 137 dossiers de demande d'appellations qu'il a ensuite transmis à « QUALIT'EnR » (3 Qualisol, 1 Combi, 6 QualiBois air, 10 qualibois eau, 7 QualiPac chauffage).
- Le service a aussi accompagné les adhérents qui souhaitaient accéder à la qualification RGE de façon appropriée. Au 31/12/2016, on dénombrait plus de 2 000 entreprises RGE (Qualibat), dont 250 Eco artisans plus 131 entreprises Qualit'EnR.
- La détention de signes de reconnaissance valorise l'entreprise et le savoir-faire de l'artisan et reste le moyen le plus efficace pour affronter les réseaux de concurrence qui se développent (*grandes surfaces du bricolage, réseaux d'entreprises, filiales de grands groupes ...etc...*).
- Le service Qualifications a également délivré 40 labels Handibat permettant aux entreprises de valoriser leur compétence sur le marché de l'accessibilité du logement.

5

Le Service Technique

- Des techniciens du bâtiment répondent directement par oral et par écrit aux questions des adhérents. Ce Service est opéré en partenariat avec l'ARFAB Poitou-Charentes. Il offre aux adhérents :
 - une aide dans le choix de solutions technique
 - la compréhension des normes et règles de l'art, des DTU ou autres avis techniques...
 - des conseils pour la mise en œuvre d'ouvrages spécifiques aux particuliers
 - un accompagnement technique et un appui à la résolution de litiges

6

Autres services

- Les services ont également conseillé les artisans nouvellement installés en matière de protection sociale, de gestion commerciale, de choix de statut d'entreprise.

- Les services ont aussi conseillé les adhérents en matière de gestion, de réalisation de devis, de facturation, de relation avec la banque, de gestion du poste « clients » et sur les possibilités de financement de leurs investissements. Ils ont également apporté leur soutien aux adhérents pour rechercher des clients et des marchés.
- Le Service Adhésions et Relations avec les Entreprises a multiplié les contacts avec les entreprises artisanales pour expliquer l'action et les services de la CAPEB en faveur de l'artisanat du BTP. Il a aussi géré l'ensemble des adhésions.

7

Les partenariats

- En 2016, la CAPEB Deux-Sèvres a poursuivi ses partenariats. Ces partenaires réservent des offres privilégiées aux adhérents de la CAPEB Deux-Sèvres.
- En 2016, la CAPEB Deux-Sèvres a signé un nouveau partenariat avec la Société MULLOT sur des offres spécifiques pour les adhérents concernant la location de véhicules.



Artisans et chefs d'entreprises :
Vous avez des *DROITS* et des *AVANTAGES*...
INFORMEZ-VOUS !
Avec la CAPEB, PLUS FORTS ENSEMBLE !

III. La Vie et l'Évolution de la CAPEB Deux-Sèvres

En 2016, la CAPEB Deux-Sèvres a poursuivi son développement et réaffirmé son poids et son leadership syndical.

1

Vie Statutaire

- Sylvain MULARD a été élu au Poste de Président de la CAPEB Deux-Sèvres pour 3 ans, en remplacement de Pascale MARTEAU qui arrivait au terme de son mandat (9 ans)

2

Évolution du nombre d'Adhérents en 2016

- Fin 2016, la CAPEB Deux-Sèvres comptabilisait 611 (616 fin 2015) adhérents soit un taux de syndicalisation de 24 % (contre 27 % en 2015).

3

Participation à la vie du Réseau CAPEB

- **Constitution de la CAPEB Nouvelle Aquitaine le 15/11/2016**

En 2016, la CAPEB Deux-Sèvres a continué de s'investir très largement à la constitution de la CAPEB Nouvelle Aquitaine qui regroupe désormais 12 départements (13 CAPEB), à la fois en participant aux groupes de travail et aux séminaires de constitution.

7

L'UPA devient l'U2P

- **L'UPA devient « l'U2P : Union des Entreprises de Proximité »**
(> 17 nov. 2016)

Les artisans et les professions libérales s'allient pour constituer la 1^{ère} force patronale de France pour défendre et représenter les entreprises de proximité face à l'Etat, à l'Administration, aux Syndicats et au grand patronat



devient...



Conclusion

A travers ce rapport d'activité 2016, vous aurez pu mesurer tout ce que la CAPEB réalise au service des entreprises du bâtiment. A chaque fois, vos représentants se sont battus pour obtenir des avancées et essayer d'améliorer notre situation.

La CAPEB, c'est une force de combat en permanence en mouvement face au Gouvernement, à l'Administration, aux Syndicats, aux Associations de Consommateurs, aux lobbys industriels...

Les batailles sont difficiles, mais ce rapport d'activité vous montre qu'il est possible de faire bouger les choses et de peser face à cet environnement !

Pour cela, nous devons tous nous rassembler avec la CAPEB afin de créer un puissant rapport de force en notre faveur !

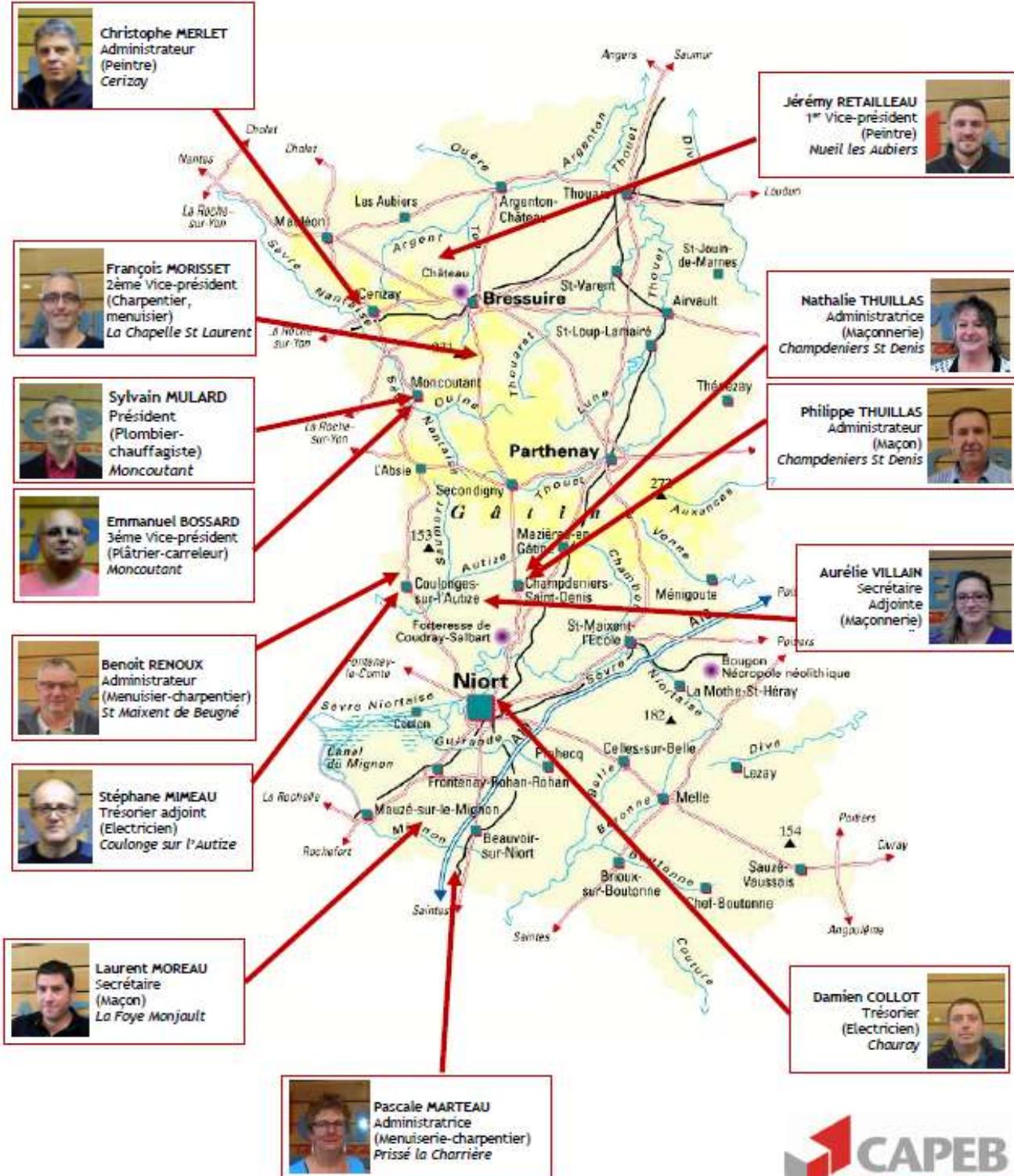
Et puis, en vous unissant au sein de la CAPEB, nous pouvons vous apporter de nombreux services pour vous accompagner au quotidien.

Il nous appartient maintenant à tous de rendre notre CAPEB encore plus forte en faisant adhérer nos collègues qui restent isolés. Car les combats qui nous attendent exigeront que nous soyons nombreux, unis et déterminés...

Merci aux adhérents qui nous soutiennent et qui nous font confiance.

*Le Conseil d'Administration de la CAPEB Deux-Sèvres
Mai 2017*

VOS REPRESENTANTS CAPEB DEUX SEVRES



UNE ÉQUIPE DE PERMANENTS A VOTRE SERVICE



Véronique CHANTECAILLE-BEAUMONT
Secrétaire Générale
Relation avec les élus / Animation de l'équipe / Relation extérieures
Suivi Eco Artisan / Marchés publics
e.mail : v.beaumont@capeb79.fr



Agnès VERGNAUD
Chargée de mission
Conseil aux adhérents / Service juridique, Social et fiscal
Référente pour la section Conjointes d'Artisan
e.mail : a.vergnaud@capeb79.fr



Cindie ALBERT
Chargée de mission
Conseil aux adhérents / Service formation / Service juridique, social
Qualification (PG – CIP - Qualit'enR - Handibat)
e.mail : c.albert@capeb79.fr



Cédric MARTIN
Chargé de relations entreprises
Infos techniques / Sections professionnelles
e.mail : c.martin@capeb79.fr



Aline MARTEAU
Chargée de relations entreprises
Suivi AFT / Communication
e.mail : a.marteau@capeb79.fr

Bâtir en toute sérénité avec la CAPEB !

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment des Deux-Sèvres
41 Rue Henri Sellier - CS 88642 - 79026 NIORT Cedex
Tél. : 05.49.24.31.59 - Fax : 05.49.24.50.12 - e.mail : contact@capeb79.fr - site : www.capeb-deuxsevres.fr



Les Services de la CAPEB Deux-Sèvres sont ouverts du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 (17H00 le vendredi)



> *Plus forts. Ensemble*



Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment des Deux-Sèvres

41 Rue Henri Sellier - CS 88642 - 79026 NIORT Cedex

Tél. : 05.49.24.31.59 - Fax : 05.49.24.50.12 - e.mail : contact@capeb79.fr - site : www.capeb-deuxsevres.fr